

Décision n° 2023-09

Nature : Commande Publique (1.7.7)

Marché n° 23C003 : Location d'un véhicule frigorifique sans chauffeur destiné au portage des repas à domicile du CCAS

Attribution du marché

La Vice-Présidente du CCAS,

VU l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération du Conseil d'Administration n° 2020-09-04 en date du 3 septembre 2020 portant délégations de pouvoir et de signature consenties par le Conseil d'Administration modifiée par la délibération n°2021-06-01 en date du 8 juin 2021,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la consultation effectuée le 23 mars 2023 par voie dématérialisée à l'adresse : marchespublics@mairie-francheville69.fr, fixant la date limite de remise des offres au 19 avril 2023,

CONSIDÉRANT la procédure adaptée engagée en vue de louer un véhicule frigorifique destiné au portage de repas à domicile,

Vu le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Un marché à procédure adaptée est conclu avec la société PETIT FORESTIER LOCATION S.A.S dont le siège social est situé 11 route de Tremblay à VILLEPINTE (93420).

ARTICLE 2 : Le marché est conclu pour une période de 60 mois à compter du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2028.

ARTICLE 3 : Le montant mensuel du loyer s'élève à 635 € HT soit 38 100 € HT pour la durée totale du marché.

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil d'Administration après compte-rendu à l'organe délibérant.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Francheville, le 12 mai 2023



Christine BARBIER
Vice-Présidente du CCAS